

NOTRE POLITIQUE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Plus qu'hier et moins que demain, chez nous, l'écologie et confort font bon ménage

La Marque Bretagne, les notions d'accueil et de services ainsi que la protection de l'environnement font partie de l'ADN de notre terrain de camping

Depuis la reprise en 2008 du terrain de camping par Patrick & Annick GOVEN, dans une démarche volontaire nous avons engagé avec nos clients certaines valeurs, dont celles ciblant notamment une démarche respectueuse de l'environnement, et limiter l'impact de l'être humain sur le naturel.

Dans ce cadre, nous avons souhaité faire valider nos actions en faveur de l'environnement en obtenant avec succès, d'une part :

- Dès 2012, la Certification **ÉCOLABEL** audité par l'AFNOR, seul label écologique européen, utilisable dans tous les pays de l'Union européenne et, d'autre part,
- En 2014, le label international **CLEF Verte**, premier label Tourisme durable pour les hébergements touristiques en France et à l'international sous l'appellation Green Key qui récompense les acteurs responsables, et enfin,
- Depuis le début d'année 2021, notre adhésion à **l'ATD (Acteur du Tourisme Durable)**.

Les acteurs du Tourisme Durable fédèrent l'ensemble du secteur touristique et est le premier réseau professionnel national visant à faire évoluer l'ensemble du secteur vers des pratiques plus responsables, par la création de synergies et la valorisation de bonnes pratiques

Sous l'égide de notre charte environnementale, avec le soutien de notre équipe et de nos clients, nos actions au quotidien portent leurs fruits notamment, sur nos consommations en eau potable du camping, en énergie électrique et sur nos volumes de déchets ménagers, à titre d'exemple :

PS : Voir reportage France 2 « Télématin » du 07/08/2020

- **EAU POTABLE :**
Notre consommation par nuitée est passée de 163 litres en 2008 à 96 litres en 2019, ce qui nous permet d'économiser annuellement : +/- 1.200.000 litres d'eau.
- **DÉCHETS MÉNAGERS :**
Notre volume est passé de 8,7 litres par nuitée en 2008 à 1,6 litre en 2019, ce qui nous permet d'économiser annuellement : +/- 125.000 litres de déchets ménagers non recyclables.
- **ÉNERGIE ÉLECTRIQUE :**
Notre consommation par nuitée est passée de 5,7 kWh en 2008 à 2,7 kWh en 2019, ce qui nous permet d'économiser annuellement : +/- 53.000 kWh.

De plus, 100 % de notre approvisionnement en énergie électrique est de source verte, elle provient de sources d'énergies renouvelables, elle est certifiée par des garanties d'origine

Toutes les actions menées en faveur de l'environnement par notre camping sont transposables dans toutes les structures de la filière de l'hôtellerie de plein air.

Dans ce cadre, nous avons engagé les actions majeures suivantes :

- La réduction de la consommation d'énergie électrique,
- La gestion de l'eau potable,
- La gestion des différents déchets
- Ainsi que l'intégration paysagère de notre structure.

Énergie électrique :

- 100 % de l'électricité que nous achetons provient de **sources d'énergies renouvelables**
- Nos espaces communs sont entièrement équipés **d'ampoules à LED**
- Lors de leur renouvellement, **nos équipements électriques sont classés au minimum en A+**
- Installation d'un compteur individuel d'électricité sur chaque MOBIL-HOME
- Détecteur de mouvement pour l'éclairage du portillon et barrières d'accès au camping, ainsi qu'au bloc laverie.

Quelques recommandations :

- Profitons au maximum de la lumière du jour
- N'oublions pas d'éteindre les lumières en sortant d'une pièce et d'éteindre l'éclairage de la terrasse en quittant le MOBIL-HOME
- Éteignez les équipements électriques lorsque vous quittez une pièce
- Débranchez les appareils pour ne pas les laisser en veille
- Mettez un couvercle sur vos casseroles le temps de cuisson

L'eau potable :

- Si nécessaire installation de mousseurs aux robinets de nos différents points d'eau
- Installation d'un compteur individuel d'eau potable sur chaque MOBIL-HOME
- Notre personnel est formé à la détection des fuites

Quelques recommandations :

- Ne laissez pas couler l'eau inutilement
- Fermez le robinet du lavabo quand vous vous brossez les dents et celui de la douche quand vous vous savonnez
- Signaler au bureau d'accueil toute fuite ou robinet qui goutte

Les déchets ménagers :

- Tout établissement est responsable de ses déchets dans des dispositions en conformité avec la réglementation en vigueur.
- Notre objectif étant de limiter au maximum la production de déchets, de surcroît non valorisables

Quelques recommandations :

Le camping bénéficie d'une zone de tri des différents déchets, à savoir :

- Je dépose dans le conteneur marron, mon sac fermé (1) contenant mes déchets ménagers non valorisables
(1) Sac transparent de 30 ou 50 litres, si besoin disponible à l'accueil
- Je dépose tous les autres déchets valorisables dans mon sac de pré-collecte (2) , en vue de les déposer dans la zone de tri sélectif :
(2) Sac disponible sur simple demande à l'accueil
- Dans le conteneur destiné aux verres : Les bocaux, bouteilles, pot en verre sans bouchons, ni capsules
- Dans le conteneur destiné aux emballages : Les journaux, les revues et mes papiers
- Dans le récipient prévu à cet effet : Les bouchons plastiques et en liège
- Dans le conteneur jaune : Tous les autres déchets valorisables
- Les piles usagées sont à déposer au bureau d'accueil dans le bac dédié à cet effet

Intégration paysagère :

- Au fil de nos nouvelles plantations, nous allons privilégier les essences locales
- Sur les emplacements, il est recommandé de privilégier le paillage des haies (3)
(3) Ne serait-ce que la tonte des pelouses
- Ne pas réaliser des tontes à ras du sol (laisser 3 à 4 cm)
- Si arrosage des plantations, ne le faire qu'à l'aide de l'eau disponible dans les réserves d'eau naturelles du camping
- Pendant les périodes de forte chaleur, l'arrosage doit être effectué tôt le matin ou très tard le soir

Chantier nature «Baccharis » :

- À l'initiative de notre terrain de camping, avec le soutien du garde du Littoral, de la mairie de Locmariaquer et de l'Association « Bretagne vivante », il nous arrive d'organiser des matinées Eco-Citoyenne ayant pour objectif d'éradiquer, sur les terrains jouxtant notre structure, le «Baccharis », plante invasive que recommande combattre la Commission européenne.
- Généralement, ces matinées s'achèvent dans la convivialité, autour d'un buffet organisé par le camping

Économie locale :

- Vente de glaces BIO d'un producteur Breton « JAMPI », Glacier depuis 1923 de Père en Fils.
 - *Jampi est référencé Be Reizh (équitable en breton) , la marque partagée de reconnaissance régionale bretonne qui revendique un mode de fabrication bio, une attache à son territoire entraînant un impact positif sur l'activité économique bretonne, un identifiant 100% développement durable : environnemental, économique et social.*
- Vente de boissons (4) d'un producteur local « BIO » la cidrerie LE GROVELLO » à Sulniac (56250)
 - Gamme : Cidre brut – Jus de pomme brut – jus de pomme pétillant – Vinaigre de cidre.
 - (4) À consommer avec modération – L'abus d'alcool est dangereux pour la santé.*
- Commercialisation hebdomadaire de pizzas par un producteur local « Ty Pizza » - François et Mélanie COZIC
- En haute saison, chaque matin commercialisation de pains divers et viennoiseries par un producteur local
- Notre structure affiche et recommande l'ensemble des marchés locaux.